

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association pour le développement d'une Agriculture Durable à Rambouillet et dans le sud-Yvelines (ADRY)

Le 11 décembre 2016, l'assemblée générale de l'ADRY s'est tenue à Rambouillet, dans la salle Saint-Hubert (Avenue Georges Pompidou 78120 Rambouillet) sous la présidence de M. SAINT-GUILY Jean-Xavier, membre du collège de pilotage de l'association. Les adhérents ont été convoqués par courrier individuel 15 jours avant la date de l'assemblée.

52 personnes ont participé à cette assemblée générale, et 21 pouvoirs ont été reçus.

La séance a été ouverte à 17h15.

Rappel de l'ordre du jour:

- ✓ Accueil / Mot de bienvenue
- ✓ Rapport financier
- ✓ Rapport moral
- ✓ La réunion publique d'avril 2016
- ✓ Campagne des 1000 adhérents
- ✓ Bilan du questionnaire citoyen
- ✓ Les actions de terrain
- ✓ Point sur la communication
- ✓ Point sur la procédure juridique en cours
- ✓ Etat des parcelles de la zone de Bel-Air-la-Forêt
- ✓ Renouvellement du collège
- ✓ Perspectives pour 2017
- ✓ Echange Questions/Réponses

ACCUEIL / MOT DE BIENVENUE :

Lors de ce mot d'accueil, le président de séance a rappelé que l'ADRY avait à ce jour un an d'existence. Il a remercié l'ensemble des personnes présentes pour s'être déplacées ainsi que l'ensemble des adhérents-es sans qui l'association ne pourrait exister et réaliser ses actions.

Il a ensuite présenté l'ordre du jour et les objectifs de cette assemblée générale.

RAPPORT FINANCIER :

Le trésorier a donné des précisions sur la situation financière de l'association :

- Les recettes se sont élevées à 9.901,40€, réparties à peu près également entre les adhésions et les dons directs (4.781,40€) et les adhésions et dons versés en ligne sur la plate forme Helloasso (5.120,00€)
- Les dépenses ont été de 5.028,63€, dont la moitié pour les honoraires d'avocat et 40 % en actions de communication
- Reste donc un solde à reporter sur 2017 de **4872,77€**

Quitus a été donné au trésorier à l'unanimité moins une voix : une personne s'est abstenue car elle est arrivée après la présentation du rapport financier.

Les tableaux détaillant le réalisé 2016 et le prévisionnel 2017 sont joints à ce compte rendu.

RAPPORT MORAL :

L'équipe de l'ADRY s'est présentée aux personnes présentes:

- Alain E. : Président d'AMAP
- Alain P. : responsable associatif
- Anthony : géologue

- Benoît : ingénieur commercial
- Cécile : journaliste
- David : élu communautaire
- Edouard : ingénieur agricole
- Gaspard : paysan maraîcher
- Jean-Xavier : géographe périurbain
- Marie : masseuse bien être

Puis l'équipe a rappelé les deux grands axes d'action de l'ADRY à savoir :

- la volonté d'annuler la construction, sur 5ha de terres cultivables, d'un village de la voiture (regroupement de concessionnaires autos) au niveau de la Zone du Bel-Air-la-Forêt. Ces terres sont situées en sortie de Rambouillet, près du centre commercial Carrefour. Elles sont actuellement la propriété de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires (CART) et situées sur la commune de Gazeran (78).
- La promotion d'un pôle agricole de proximité (PAP) pouvant accueillir, sur 20ha, 4 maraîchers, un arboriculteur, un éleveur de volaille. Par son fonctionnement (boutique de vente directe, lieu d'accueil, local de transformation des fruits et légumes, etc.) il permettrait de créer au total 11 emplois permanents plus des emplois saisonniers. L'ensemble de la production respecterait le cahier des charges de l'agriculture biologique.

Le pôle agricole de proximité est un projet cohérent :

- Sur le plan agronomique : il n'y a pas de doute sur la possibilité de faire du maraîchage sur les terres de la ZAC et l'alimentation en eau a été prévue et budgétée avec la construction d'un puits
- Sur le plan économique avec des productions qui se complèteraient et permettraient de ne pas « mettre tous les œufs dans le même panier ».

Il a été également rappelé que l'ensemble de ce projet a été détaillé dans un document de 16 pages disponible sur notre site internet (<https://adryrambouillet.wordpress.com>). Ce dossier comprend les détails techniques du projet ainsi qu'un business plan argumentant sa fiabilité financière. L'étude économique montre que le projet sera à l'équilibre dès la première année et dégagera des bénéfices à partir de la 5^{ème} année.

Tout en proposant une solution qui s'insérerait esthétiquement dans le paysage rambolitain, ce projet permettrait de contribuer à alimenter les collectivités comme les particuliers en produits locaux, bio et sains, de créer une dizaine d'emplois, permanents et des emplois saisonniers, de dynamiser la production locale en bio et, enfin, de proposer des activités pédagogiques à la ferme.

Ce projet n'est pas définitif et a surtout vocation à montrer qu'il est crédible d'envisager une alternative agricole au projet de village de l'automobile.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité.

REUNION PUBLIQUE D'AVRIL 2016 :

Le 3 avril 2016 l'ADRY avait organisé une réunion publique à la salle Saint-Hubert. Nous avons dépassé la capacité d'accueil avec 150 personnes venues s'informer et échanger autour du projet de l'ADRY.

Une très bonne réunion pour l'association qui a permis de communiquer devant un grand nombre de personnes qui ne nous connaissaient pas encore. Lors de cette réunion un journaliste de l'Echo Républicain était venu couvrir l'évènement.

CAMPAGNE DES 1000 ADHERENTS :

Au moment de l'Assemblée générale, l'ADRY compte 350 adhérents. Afin d'avoir un vrai poids citoyen pour faire entendre la voix de l'association nous avons la volonté d'atteindre rapidement les 1000 adhérents.

Pour cela nous demandons une forte mobilisation de nos adhérents : si chacun d'eux fait adhérer 2 personnes de son entourage les 1000 adhérents seront très vite atteints.

Un nombre d'adhérent-es de plus d'un millier pour une association locale luttant pour la préservation de terres agricoles serait un message fort envoyé aux décideurs de la communauté d'agglomération et un bel exemple pour les luttes similaires qui ont lieu un peu partout dans l'hexagone.

BILAN DU QUESTIONNAIRE CITOYEN :

Alors que le projet de village de l'automobile est porté par la CART sans aucune concertation avec les habitants, avec pour conséquence évidente une méconnaissance de ce projet par une bonne partie de population, nous avons décidé de réaliser une enquête citoyenne.

Ce questionnaire a été réalisé par les membres du collège de pilotage. Il a été présenté aux habitant-es de Rambouillet sur le marché, dans la zone commerciale du Brayphin ainsi que par internet (via notre site et relayé sur Facebook).

352 personnes ont répondu à ce questionnaire à ce jour:

- 100 via l'action terrain (marché + zone commercial du Brayphin)
- 252 via le questionnaire en ligne

Les chiffres clés à retenir :

- 95,9% des gens sont favorables au projet de PAP
- 91,4% sont opposés au village de la voiture, majoritairement pour des raisons de détérioration du paysage ou juste parce qu'ils le trouvent sans intérêt.

Les résultats complets sont disponibles sur notre site et sur notre page Facebook.

LES ACTIONS DE TERRAIN :

Il y a plusieurs types d'action de terrain : le tractage (à la gare le matin, sur le marché), le questionnaire citoyen (voir ci-dessus), le boitage (= mettre des tracts dans les boîtes à lettres), et les après-midi sur la ZAC.

Quatre après midi ont été organisées sur ZAC en 2016 (le 16 avril, le 14 mai, le 9 juillet et le 8 octobre).

A chaque fois nous avons réalisé :

- des ateliers de plantation (pommes de terre, courges, avoine, aromates, etc.)
- un entretien de la zone (fauchage, ramassage de détritiques, etc.)
- des ateliers peinture et pose de panneaux d'affichage

A chaque fois nous avons pu compter sur la présence de 40 à 80 participants et la presse a relayé chacune de ces actions.

COMMUNICATION :

La communication est organisée par mail, avec le site internet et la page Facebook, grâce à la presse et aux associations qui nous soutiennent, mais aussi par notre présence à de nombreux événements citoyens :

- témoignage lors d'une formation au réseau des AMAP d'Ile-de-France
- Présentation de l'association et du projet de PAP
 - o au PNR de la Vallée de Chevreuse
 - o lors de la conférence de la Confédération Paysanne Interdépartemental Ile-de-France Ouest
- Interventions auprès :
 - o d'élèves de 1^{ère} L au Lycée Bascan de Rambouillet dans le cadre de leur cours d'histoire-géographie sur l'aménagement du territoire.
 - o du BTS à la Bergerie Nationale de Rambouillet
- Tenue d'un stand d'information au Collège de Vivonne de Rambouillet pendant leur 2^{ème} journée de l'Environnement.
- Invitations avec prise de parole lors :
 - o D'une soirée sur le thème Non à Europacity (triangle de Gonesse)
 - o De la projection du film « Nouveau Monde » au cinéma VOX de Rambouillet
 - o D'un café citoyen à Epernon
 - o D'une soirée organisée par l'association La Maison des Citoyens de Rambouillet
 - o D'une réunion avec Greenpeace Versailles.
 - o D'une soirée organisée par l'Université Populaire du 78

En tout c'est plus d'une vingtaine d'articles de presse que nous avons pu compter sur l'année 2016. Nous sommes très contents d'être relayés par les médias locaux : Toutes les Nouvelles (Actu78), Le Parisien et L'Echo Républicain. Nous avons également pu toucher des médias plus importants puisque nous avons eu deux brèves sur le site Reporterre, un article dans le magazine Liaison de France Nature Environnement, un article dans Campagne Solidaire le magazine de la Confédération Paysanne. Nous sommes passés également sur les radios RVE et Evasion ainsi que sur le répondeur de CO₂ Mon Amour présenté par Denis Cheissoux de France Inter.

Parmi les associations qui nous soutiennent nous pouvons nommer : Rambouillet en Transition, la Fabric des Colibris de Rambouillet, les Amis du Parc de la Vallée de Chevreuse, les Amis de la Confédération Paysanne, le réseau des AMAP d'Ile-de-France, Souffle de Vie 78, les rencontres de Poigny, e-graine, France Nature Environnement...

POINT SUR L'ACTION JURIDIQUE :

L'action juridique a pour objet l'annulation de trois délibérations, votées en conseil communautaire en septembre 2015, qui concernent respectivement ;

- La modification du cahier des charges de la ZAC Bel Air La Forêt
- La suppression du versement d'un acompte de 5% lors de la réservation d'une parcelle
- Le prix de vente des parcelles destinées aux futures concessions automobiles

et qui permettent de lancer le projet de village automobile porté par la CART.

Cette procédure juridique a été initiée par David Jutier, en tant qu'élue communautaire, l'ADRY le soutenant par une intervention volontaire.

Rappel du calendrier de l'action juridique :

- décembre 2015 : dépôt d'un recours gracieux par David Jutier auprès du président de la CART, Jean-Frédérique Poisson.
- décembre 2015 : rejet du recours gracieux par la CART
- février 2016 : dépôt d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles par David Jutier
- juin 2016 : dossier de défense déposé par la CART
- Juillet 2016 : l'ADRY a rejoint David Jutier dans son recours contentieux par une intervention volontaire. Pour cette étape l'ADRY est accompagnée par un avocat, Maître Le Briéro.

A l'heure actuelle nous attendons que le tribunal administratif décide d'une date d'audience.

ETAT DES PARCELLES DE LA ZONE DE BEL-AIR-LA-FORET :

A l'heure actuelle aucune parcelle n'a été vendue sur la zone prévue par la CART pour le projet automobile.

M. Poisson a annoncé dans la presse un démarrage des travaux pour mai 2017. Cependant des agriculteurs ont remis le site en culture. Les parcelles ont été labourées et semées en blé. La récolte du blé est prévue pour l'été 2017.

Cette initiative des agriculteurs est pour nous un signal fort de la vocation de retour à l'agriculture plutôt que la création de nouvelles zones bétonnées.

Comme nous l'avons vu grâce au questionnaire citoyen, de moins en moins de gens croient au village de la voiture et de plus en plus s'intéressent au projet de pôle agricole de proximité.

RENOUVELLEMENT DU COLLEGE :

Le collège de pilotage étant élu pour un an, nous avons procédé à sa réélection. Alain Poulet a souhaité se retirer pour se consacrer à d'autres projets, les autres membres du collège se sont représentés. Marie Platel, adhérente de l'ADRY, s'est proposée pour intégrer le collège de pilotage.

La nouvelle composition du collège est la suivante:

- Alain Epstein
- Anthony Lecomte
- Benoît Gaudard
- Cécile Couturier
- David Jutier
- Edouard de Sainte Maresville
- Gaspard Manesse
- Jean-Xavier de Saint Guilly
- Marie Boumard
- Marie Platel

Le nouveau collège a été validé à l'unanimité.

Le président lève la séance à 18h30.

Rambouillet, le 23 janvier 2017

Le président de séance
Jean-Xavier Saint-Guily



Le Secrétaire
Anthony Lecomte

